Banque centrale européenne BCE. Rapport 2000

2001/2090(COS) - 13/03/2001 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation du Rapport annuel 2000 de la Banque centrale européenne. CONTENU : le présent Rapport annuel donne une vue d'ensemble des activités du Système européen de banques centrales (SEBC) et de l'Eurosystème en 2000. Il rend également compte de la politique monétaire suivie en 2000 et pour 2001. En dressant le bilan des deux premières années d'existence de l'euro, la BCE confirme les conclusions positives tirées dans le Rapport annuel 1999. L'inflation est demeurée relativement faible, même si elle a légèrement dépassé le plafond de 2% jugé compatible avec la stabilité des prix, eu égard notamment à la forte hausse des cours du pétrole et à la dépréciation de l'euro vis-à-vis des principales monnaies. Les marchés de capitaux ont démontré leur confiance dans la volonté et la capacité de la BCE de préserver son objectif principal de maintien de la stabilité des prix à moyen et long terme. Cette confiance est attestée par le niveau des taux d'intérêt à long terme, au vu duquel les marchés anticipent le maintien de la stabilité des prix dans la zone euro. L'euro a été introduit dans un climat favorable qu'il a continué à entretenir. L'an dernier, la croissance de la zone euro, qui a atteint 3,4%, a été la plus élevée de la décennie. Des réformes structurelles destinées à assouplir le mode de fonctionnement des marchés du travail et des produits ont été entreprises. Enfin, la situation budgétaire des pays de la zone euro est beaucoup plus saine qu'il y a quelques années, même si des progrès restent à faire en matière d'assainissement, afin de satisfaire aux exigences du Pacte de stabilité. Le seul point d'ombre demeure le fait que le grand public n'a pas toujours été conscient de ce bilan positif. En 2000, la Grèce a été accueillie au sein de la zone euro dont elle est devenue le douzième membre, tandis que le Danemark, à l'issue d'un référendum, a décidé de ne pas participer à la zone euro. L'an dernier, l'Eurosystème a encore renforcé son rôle en matière de coopération internationale. La BCE a également publié une déclaration précisant le rôle de l'Eurosystème dans le domaine de la surveillance des systèmes de paiement. Le rapport note que des progrès ont été accomplis par le secteur des services bancaires afin de préparer le terrain pour un traitement plus efficace des virements de masse transfrontière. Toutefois, certains problèmes doivent encore être résolus en vue de déboucher à terme sur des services satisfaisants pour les citoyens. Enfin, l'Eurosystème suit en permanence les évolutions dans le domaine de la monnaie électronique et coopère à la définition d'un nouveau cadre applicable aux établissements de monnaie électronique. Parmi les préparatifs pour l'introduction des billets et des pièces en euros, la BCE et les BCN de l'Eurosystème organisent une "Campage d'information Euro 2000" centrée sur quatre grands messages : l'aspect visuel des billets et pièces, les signes de sécurité, les dfférentes coupures et les modalités générales du passage à l'euro fiduciaire.